

DEVIS TYPIQUE

“PLANCHERS CHAUFFANTS”

1.0 Général

Fournir et installer un système approuvé ACNOR / CSA pour planchers chauffants sous céramique ou marbre incluant les câbles chauffants, les composantes, les contrôles et les accessoires associés.

2.0 Produits

- 2.1 Le(s) câbles chauffant(s) doit(vent) être de type autorégulant. Le(s) câble(s) chauffant(s) consistera(ont) d'un âme en polymère conducteur réticulé par radiation, d'une première gaine en thermoplastique refoulé sur l'âme et lié à celle-ci, d'une deuxième gaine en thermoplastique refoulé sur la première, d'un tressage en cuivre étamé avec recouvrement extérieur en polyoléfine. Le(s) câble(s) chauffant(s) sera(ont) coupé(s) et assemblé(s) en chantier. Leur(s) longueur(s) et quantité(s) sera(ont) déterminée(s) selon les dimensions physiques de(s) pièce(s) et le tableau « MAXIMUM LENGTH VS BREAKER AMPS » apparaissant à la page 2 de la brochure HTF-235 la plus récente.
- 2.2 La tension d'alimentation de(s) câble(s) chauffant(s) sera de ___ volts (120, 208, 240 Volts).
- 2.3 Produits acceptables : Câble(s) chauffant(s) autorégulant 6CCA-1BA (120 volts) ou 6CCA-2BA (208-277 volts) tel que fournit par Serge Baril & Ass. Inc.
- 2.4 Le(s) câble(s) chauffant(s) sera(ont) garantie(s) pour une période de 10 ans de la date d'expédition.

3.0 Performance

- 3.1 La conception et la sélection du(des) câble(s) chauffant(s) sera(seront) basé(s) selon la puissance calorifique déterminé et en conformité avec les spécifications et recommandations publiés par le manufacturier (voir la brochure HT-235 la plus récente).
- 3.2 Le système fournira \pm ___ watts / pi² à ___ volts.

4.0 Installation

- 4.1 L'installation du / des câbles chauffant(s) et la conception électrique sera conforme aux spécifications et recommandations publiés par le manufacturier (voir page 11 du catalogue HT-505 le plus récent).
- 4.2 Le(s) câbles chauffant(s) et contrôles seront fournis par un seul et même manufacturier et seront approuvés pour l'application par une agence de certification reconnue.
- 4.3 Tous les raccordements électriques seront faits par un électricien certifié et en conformité avec le Code Électrique du Québec.

5.0 Essais

- 5.1 Des essais sur la résistance d'isolement devront être effectués (voir manuel « INSTALLATION & MAINTENANCE FOR SELF REGULATING HEATER CABLE » HT-213 le plus récent) :
 - a. Sur réception du /des câble(s) chauffant(s).
 - b. Après l'installation et avant la pose de la céramique ou du marbre.
 - c. Pendant et immédiatement après la pose de la céramique ou du marbre.
- 5.2 Le(s) câble(s) chauffant(s) sera(ont) mis sous essais en utilisant un « Megger » d'au moins 500VDC. Ne pas utiliser de « Megger » d'une capacité supérieure à 2500VDC.
- 5.3 La valeur minimum acceptable sera de 20 megohms par câble chauffant peut importe sa longueur.
- 5.4 La documentation sur l'installation et les résultats des essais sera compilé par l'entrepreneur en électricité et remis au responsable de l'entretien du système.

6.0 Approbations

- 6.1 Approuvé par l'ACNOR / CSA